

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1301

présenté par

Mme Louwagie, M. Hetzel, M. Gosselin, M. Perrut, M. Bourgeaux, M. Brun, Mme Beauvais,
Mme Bonnivard, M. Bouley, Mme Poletti, M. Bony, Mme Dalloz, M. Nury, M. Viry, M. Sermier,
M. Kamardine, M. Bazin, M. Forissier, Mme Trastour-Isnart et M. Vatin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.